

■ La version 2 du guide de bonnes pratiques sur les appels d'offres géomatique est disponible

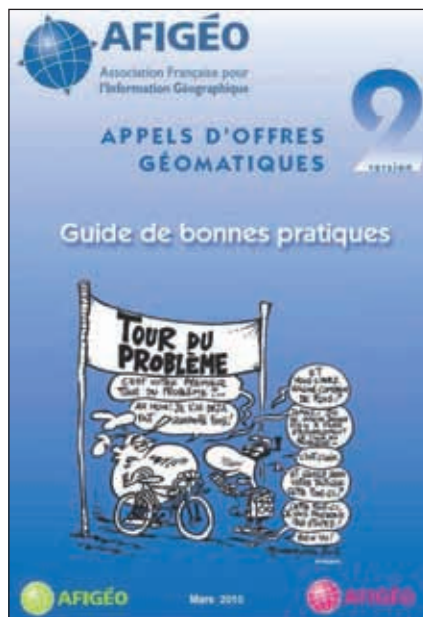


Courant 2008, un groupe de travail s'est constitué au sein de l'AFIGÉO pour échanger autour des difficultés constatées en phase d'appel d'offres dans le domaine de la géomatique. Il a ainsi produit un premier guide qui a connu un véritable succès. Partant du constat de l'évolution très rapide de la réglementation juridique du code des marchés publics, le groupe de travail a poursuivi ses travaux en 2009 en menant une enquête auprès des lecteurs de la première version. Le groupe SIG-Topo de l'AITF a également apporté sa contribution.

La version 2 du guide est donc le fruit d'un nouveau travail collaboratif. Il se veut :

- pragmatique et utile, tout en n'étant pas redondant avec d'autres études,
- être force de proposition pour la mise en application de règles et de recommandations générales aux maîtres d'ouvrage et aux entreprises candidates.

Une meilleure compréhension des contraintes respectives et la mise en œuvre de bonnes pratiques dans l'ensemble du processus d'achat ne peuvent que faciliter le développement du secteur de l'information



géographique. C'est la finalité générale du guide mis à jour et augmenté. Cette version 2 s'est également enrichie de nombreuses illustrations humoristiques ! Il est disponible en version papier : pour le recevoir, envoyez vos coordonnées postales à : afigeo@afigeo.asso.fr

► Pour plus d'information : www.afigeo.asso.fr

■ Du nouveau à la présidence du SPDG ?

Créé il y a près de vingt ans par des professionnels de l'information géographique, le Syndicat professionnel de la géomatique (SPDG) est ouvert aux entreprises de toute taille. Il promeut un environnement de marché concurrentiel et dynamique, l'innovation pour de meilleurs services et des larges usage et diffusion de l'information géographique.

Il s'affirme comme un interlocuteur représentatif des entreprises utilisatrices de technologies et productrices de données de l'information géographique. Soucieux du respect des règles de concurrence, entre autres, le syndicat approuve l'élaboration du guide des bonnes pratiques publié par l'AFIGÉO. Considérant la structuration de l'information géographique de base et le développement des référentiels publics il milite pour leur diffusion large et gratuite porteuse du développement économique du secteur. Totalement engagé au service de l'économie, le SPDG défend la position des entreprises dans un esprit responsable en conduisant notamment des actions qui participent à la clarification des missions et volontés des acteurs de la filière.

Après de nombreuses années à la tête du SPDG, le temps est venu pour Jean-Lucien Seligman de passer le relais. Le nom de Damien Lepoutre est le plus cité pour lui succéder. Il est donc vraisemblable que lui revienne prochainement la charge, en parallèle de l'évolution accélérée du domaine de la géomatique, d'assurer celle du syndicat.

► Pour plus d'information : spdg-geomatique.org

■ L'IGN met gratuitement* ses données à la disposition des enseignants et des chercheurs

Les établissements d'enseignement et les organismes de recherche peuvent à présent accéder gratuitement* aux bases de données numériques de l'IGN. Opérateur national pour l'information géographique de référence, l'IGN a constitué et met à jour régulièrement des bases de données numériques décrivant le territoire national dans ses moindres détails : photos aériennes, découpage administratif, découpage parcellaire, altimétrie, réseau routier et ferré, bâti, hydrographie, végétation, adresses, toponymie. L'IGN dispose également de photographies aériennes et de cartes anciennes qui sont progressivement numérisées. Ces données sont largement utilisées par les services de l'Etat et les collectivités territoriales comme par les acteurs économiques privés, gestionnaires ou exploitants d'infrastructures et de réseaux, agriculteurs, fournisseurs de services en ligne, etc. Répondant à une attente forte des communautés de chercheurs et du monde enseignant, le conseil d'administration de l'Institut géographique national a décidé d'autoriser leur diffusion gratuite* aux fins de recherche et d'enseignement. Pour l'enseignement de la géographie, ces nouvelles dispositions devraient largement bénéficier aux élèves comme aux professeurs, de l'école primaire à l'université. Pour ce qui concerne la recherche, au-delà d'un usage accru dans les différentes disciplines qui utilisent déjà ces données géographiques, la gratuité* d'accès devrait favoriser l'émergence de nouvelles applications.

Sous réserve qu'il ne soit pas fait un usage commercial des données ou que les travaux de recherche qui y feront appel soient publiables sans restriction, leur accès sera totalement gratuit en téléchargement via Internet ; pour une fourniture sur un support physique, seule la contrepartie du coût de mise à disposition* des données sera demandée.

* sous réserve de la signature d'un contrat de licence, téléchargement Internet gratuit aux formats standards de l'IGN ; pour une livraison des données sur support physique, les frais de mise à disposition, incluant les coûts d'extraction et les coûts des supports de stockage CD/DVD/disques durs seront facturés.

► Pour plus d'information : www.ign.fr